

Plan de relance de l'enseignement de l'allemand dans l'académie de Nice

2010 - 2012



ÉDUCATION NATIONALE
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET RECHERCHE



www.fplUSD.org

Edito



L'enseignement de l'allemand dans l'académie de Nice doit être développé. Le nombre des jeunes qui apprennent la langue allemande est insuffisant : ils sont à peine 5 %, et ce pourcentage est en diminution. Je souhaite qu'il augmente sensiblement, et j'ai, à cette fin, arrêté un « plan de relance de l'enseignement de l'allemand » : je demande à tous les responsables du système éducatif concernés par ce problème d'inscrire leur action dans le cadre de ce plan de relance.

La construction européenne ne sera possible qu'à la condition que ce que l'on a parfois appelé le « moteur franco-allemand » soit actif. Nos deux peuples doivent mieux se comprendre, coopérer, partager. C'est une nécessité si l'on veut engendrer de la compréhension, de la coopération et du partage dans l'ensemble des pays qui forment notre Europe. L'histoire, la géographie, l'économie imposent à la France et à l'Allemagne d'être le coeur de la construction européenne. Cela passe forcément par l'éducation des jeunes, donc par l'enseignement.

Si l'on ajoute à cela que nos jeunes ont besoin de s'ouvrir aux réalités étrangères pour être mieux préparés aux évolutions qu'ils rencontrent dans leur vie sociale et professionnelle, et aussi que les échanges commerciaux et touristiques de notre région avec l'Allemagne sont importants, on aura compris l'urgence qu'il y a à améliorer l'offre d'enseignement de l'allemand, et à augmenter l'effectif des élèves qui, dès l'école primaire et le collège, apprennent cette langue.

Le développement de l'enseignement de l'allemand est une priorité pour l'académie. J'attends de tous ceux qui peuvent y contribuer qu'ils agissent pour cela.

Christian NIQUE

Recteur de l'Académie de Nice
Chancelier des Universités



Plan de relance de l'enseignement de l'allemand dans l'académie de Nice pour la période 2010 – 2012

Faire passer le poids de l'allemand dans l'académie de 4,47% à plus de 6 %

En primaire :

- créer 4 postes fléchés « enseignement de l'allemand » par an et par département, avec l'ambition de parvenir à faire assurer l'enseignement de l'allemand en majorité par des professeurs des écoles habilités,
- proposer chaque année des stages de perfectionnement linguistique et didactique à destination de 30 professeurs déjà habilités en allemand dans chaque département.
- mettre en place un dispositif d'accompagnement des enseignants souhaitant enseigner l'allemand (création, en lien avec le CRDP de Nice, de centres de ressources pour les circonscriptions, mise en place d'une certification pour l'habilitation du professeur volontaire, renforcement du dispositif de maillage départemental pour l'identification et l'accompagnement des professeurs volontaires).

En collège :

- augmenter le nombre de classes bilingues allemand-anglais de 30% (passage de 74 à 100 classes),
- accroître le nombre de sections européennes pour atteindre au moins 16 sections (8 dans chaque département),
- pérenniser le passage de certifications A2,
- développer les séjours linguistiques et culturels avec validation du cursus scolaire pour favoriser l'acquisition du niveau B1 de la certification.

En lycée :

- implanter une section européenne au lycée Jean MOULIN de Draguignan pour assurer la continuité avec les collèges du bassin,
- permettre l'accès aux sections européennes à des élèves hors secteur scolaire,
- créer au moins deux sections ABIBAC supplémentaires,
- doubler le nombre de jeunes des lycées professionnels qui effectuent un stage dans les entreprises allemandes.

En primaire, en collège et en lycée :

- candidater en vue d'obtenir 4 contrats COMENIUS pour soutenir l'enseignement de l'allemand en primaire,
- développer le nombre d'appariements entre établissements de l'académie et du Land de Bavière,
- développer les échanges d'élèves français et bavarois,
- assurer la continuité de l'enseignement de l'allemand du primaire au lycée lorsque cet enseignement existe.

Vers les parents d'élèves :

- mettre en place des outils de communication (site internet, plaquette...) pour sensibiliser les familles à l'intérêt et aux avantages de l'apprentissage de l'allemand

D'une manière générale, rendre plus lisible la « Journée franco-allemande » (22 janvier) en promouvant des actions culturelles en lien avec l'allemand.

L'enseignement de l'allemand dans l'académie de Nice

ETAT DES LIEUX

Poids de l'allemand dans l'académie : 4,47%

En primaire :

pourcentage d'élèves apprenant l'allemand
nombre d'écoles où l'allemand est présent
nombre de professeurs des écoles habilités
nombre de professeurs des écoles enseignant l'allemand
nombre de postes fléchés "enseigner l'allemand"
nombre de sections internationales

En collège :

pourcentage d'élèves apprenant l'allemand
nombre de classes bilangues anglais-allemand / allemand anglais
nombre de sections européennes
nombre de sections internationales

En lycée :

pourcentage d'élèves apprenant l'allemand
nombre de sections européennes
nombre de sections internationales
nombre de sections ABIBAC
nombre d'enseignants de la DNL
nombre d'établissements utilisant le manuel d'histoire franco-allemand

En collège et lycée :

nombre de certifications : A2 : 155
B1 : 182

Académie	Var	Alpes-Maritimes
3,2%	3,8%	2,3%
114	43	71
200	88	112
19	15	4
5	5	0
1	0	1
4,9%	4,1%	5,7%
74	38	36
9	8	1
1	0	1
5,6%	5,5%	5,7%
6	2	4
1	0	1
1	1	0
10		
3		

